

LES COMPLEMENTS SPATIAUX : DU TOPIQUE AU FOCUS EN PASSANT PAR LES CADRES¹

Sophie Prévost
LATTICE (UMR 8094), CNRS/ENS

Les notions de « topique » et de « cadre » sont de celles dont l'appréhension ne va pas de soi. Leur maniement est en effet complexe, du fait qu'elles se prêtent à de nombreuses définitions et relèvent possiblement de différents niveaux d'analyse, la phrase ou le texte. Précisons d'emblée que la perspective adoptée ici sera prioritairement phrastique, ce qui n'en suppose pas moins la prise en compte du contexte textuel, en particulier subséquent.

Le but de cet article n'est pas d'entamer une nouvelle discussion autour de ces notions prises individuellement, mais d'envisager le rapport qu'elles entretiennent entre elles (ce qui suppose certes de circonscrire au préalable les domaines retenus). L'idée défendue est que, au-delà des affinités que présentent les deux notions, il est à la fois nécessaire de les distinguer et de les envisager dans la continuité l'une de l'autre.

C'est en effet bien à un continuum que l'on a affaire, aux extrémités duquel se situent respectivement les notions de « topique » et de « cadre », et au milieu duquel apparaît une zone de partiel recouvrement entre les deux notions.

Nous commencerons par préciser l'angle selon lequel seront abordées les notions de topique et de cadre, tout en envisageant les relations qu'elles entretiennent et le type de continuité dans lequel elles s'inscrivent. C'est dans ce contexte que nous examinerons des exemples du type de (1) et (2) :

1) *Quant à Paul, il n'a toujours pas dit s'il venait ce soir*

2) *Les enfants, tu tires un trait sur plein de choses, mais tu regrettes pas.*

Nous nous concentrerons ensuite sur les compléments spatio-temporels, en envisageant tout d'abord les énoncés du type :

3) *La nuit, tous les chats sont gris,*

avant de considérer, plus longuement, ceux du type :

4) *Sur le Pont d'Avignon, on y danse, on y danse...*

5) *A Paris, j'y vais demain,*

que nous tenterons, à partir d'une étude sur corpus, d'interpréter à différents niveaux, en particulier pragmatico-discursif.

1. TOPIQUE ET CADRE : UN CONTINUUM ?

1.1. Délimitation des notions de topique et de cadre

1.1.1. La notion de topique

Les définitions de la notion de topique² sont nombreuses³ : nous nous contenterons de rappeler celles qui se situent dans une perspective informationnelle, en retenant celle(s) dont

¹ Merci à Michel Charolles, Anne Le Draoulec et Laure Sarda pour la relecture attentive et critique de cet article.

² Nous adoptons le terme de « topique », mais les définitions envisagées caractérisent bien souvent aussi ce que d'autres appellent « thème ».

la mise en relation avec la notion de cadre est pertinente... et problématique. Parmi les définitions les plus fréquentes dans la littérature, on mentionnera les suivantes :

a) *ce dont on parle* (« aboutness », « à-propos ») : une telle approche correspond au *topique* chez Lambrecht (1994) et chez Dik (1997)

b) *le point de départ psychologique et/ou positionnel* : cette définition rejoint celle du *thème* chez Halliday (1994)

c) *l'élément peu informatif* : il s'agit du *thème* dans les travaux développés par l'école de Prague, puis par Firbas (1992), le caractère plus ou moins informatif étant formulé en termes de degré de dynamisme communicatif

d) *l'élément connu* : une telle approche correspond en fait souvent à un amalgame entre statut informatif et accessibilité cognitive, celle-ci n'étant en fait qu'une caractérisation plus ou moins nécessaire du topique tel qu'il a pu être défini ci-dessus.

e) *la notion de cadre* : c'est en ces termes que Chafe (1976) propose de définir le *topique*. Cette définition constituera précisément l'un des points principaux de discussion dans les lignes qui suivent.

1.1.2. la notion de cadre

Si la notion de topique ne va pas de soi, celle de cadre est au moins aussi complexe, d'autant que le terme est d'un usage courant et varié dans le langage quotidien, cette familiarité trompeuse renforçant probablement sa difficile appréhension en linguistique.

Nous n'envisagerons ici que trois de ses acceptions, qui suffiront à prouver combien le terme exige d'être manié avec précaution.

Distinction de taille, il peut désigner un système purement cognitif, au sens où le concept n'a pas de contrepartie linguistique directe. Fillmore caractérise ainsi la notion de « cadre sémantique » :

« By the term 'frame', I have in mind any system of concepts related in such a way that to understand any of them you have to understand the whole structure in which it fits ; when one of the things in such a structure is introduced into a text, or into a conversation, all of the others are automatically made available (1982 :111).⁴

Dans les utilisations voisines qui peuvent en être faites dans le cadre de travaux portant sur l'accessibilité cognitive des référents, une telle conception se heurte parfois au problème de la délimitation du cadre : celui-ci peut en effet s'avérer d'une grande extensibilité, dans la mesure où il est presque toujours possible - besoin de cohérence oblige - de construire un « cadre » qui rende effectivement accessible un référent présenté comme tel, même si le surcoût de traitement est important.

Nous aurons l'occasion d'évoquer à nouveau cette approche de la notion de cadre, mais elle ne sera pas au centre de notre discussion.

³ Pour des revues plus ou moins exhaustives et/ou polémiques, voir, entre autres : Reinhart (1981), Cadiot et Fradin (1988), Galmiche (1992), Nolke (1994 : 104), Guimier (eds) (1999), Gomez-Gonzales (2001), Jacobs (2001) Prévost (1998), (2001) et (2003).

⁴ [notre traduction] : « Par le terme 'cadre', j'ai à l'esprit tout système de concepts reliés d'une manière telle que, pour comprendre chacun d'entre eux, vous devez comprendre l'ensemble de la structure dans laquelle il s'intègre ; lorsque l'une des choses d'une telle structure est introduite dans un texte ou une conversation, toutes les autres sont automatiquement rendues disponibles. »

D'une manière différente, Charolles (1997 : 4) propose de définir les cadres de discours comme des unités textuelles regroupant des propositions entretenant un même rapport avec un critère sémantique spécifié par un introducteur de cadre : celui-ci peut être d'ordre thématique, organisationnel, spatial, temporel, énonciatif... Si l'expression introductrice de cadre a une fonction représentationnelle, elle a en outre une fonction instructionnelle, du fait même qu'elle indexe, non seulement la proposition à l'initiale de laquelle elle se trouve, mais aussi, possiblement, un certain nombre de propositions subséquentes.

Charolles considère que les introducteurs de cadre présentent certaines affinités avec les SN détachés dits « topiques », dans la mesure où ils contribuent à une même fonction de repérage. Mais celui-ci concerne les participants à la prédication principale pour les topiques, alors qu'il s'applique à l'état de choses (fait exprimé par l'énoncé ou l'énonciation) auquel réfère la phrase pour les adverbiaux, remplissant par là-même une fonction de cadrage.

Si « les expressions cadratives ne sont pas thématiques [« topicales » dans notre terminologie], dans le sens où en principe elles ne signalent pas ce sur quoi porte le segment en tête duquel elles sont détachées » (Charolles, 2002 : 1), il n'est cependant pas exclu, comme le signale Charolles (ce numéro) et comme nous allons le voir plus bas, que, dans certains cas, les propositions indexées portent au contraire sur le critère spécifié par l'adverbial cadratif.

Précisons que, au sein de cette conception du cadre, nous ne nous intéresserons qu'aux adverbiaux cadratifs spatiaux, temporels et thématiques (*Quant à Paul, il n'a toujours pas donné de nouvelles*), puisque c'est précisément à leur sujet que se pose la question de la limite entre (introduceur de) cadre et topique.

La dernière approche que nous aborderons n'est pas sans rapport avec la précédente. Il s'agit de celle proposée par Chafe (1976) pour caractériser le topique dans les langues à topique proéminent (le chinois par exemple) : ce dernier est un cadre spatial, temporel, individuel, à l'intérieur duquel prend place la prédication principale, dont il limite l'applicabilité⁵.

Rappelons, pour mémoire, l'exemple proposé par Chafe, emprunté au chinois :

6)	<i>Nèi-xie</i>	<i>shùmu</i>	<i>shù-shēn</i>	<i>dà</i>
	Those	tree	tree-trunk	big

Chafe récuse une paraphrase du type « as for those trees, the trunks are big », dans laquelle il perçoit une dimension contrastive absente de l'énoncé chinois. La nuance contrastive est selon nous assez légère, et résulte de toute façon de la présence du marqueur de topicalisation « as for ». Or, en français au moins, on peut se passer d'un tel marqueur :

7) *Ces arbres, les troncs sont gros.*

Chafe déclare par ailleurs que le *topique* ne se caractérise pas en termes d'« à-propos », d'« aboutness », trait qui s'applique en revanche aux sujets de l'anglais ou du chinois.

L'enjeu, on le voit, est double. Il est certes terminologique, puisque Chafe utilise le terme de topique en le dénuant de toute caractérisation en termes d'à-propos, alors que cette dernière est au contraire le trait définitoire du topique chez beaucoup d'autres (Lambrecht en particulier), mais il est plus fondamentalement conceptuel : que signifie exactement la notion d'à-propos ?

⁵ « What the topics appear to do is limit the applicability of the main predication to a certain restricted domain [...] the topic sets a spatial, temporal or individual framework within which the main predication holds » (Chafe 1976 : 50)

Nous proposons qu'elle puisse se réduire à une relation pragmatique de pertinence⁶, et, dans cette perspective, c'est bien, *aussi*, « à propos de ces arbres » que l'on dit quelque chose.

La définition du topique proposée par Chafe en termes de cadre a donc bien à voir selon nous avec celle d'« aboutness », au moins, et la distinction est importante, en ce qui concerne le « individual framewok » que nous qualifierons de « cadre notionnel ». Signalons que celui-ci est d'ailleurs fort proche de la définition que Dik (1997) donne du *thème*⁷: celui-ci établit un cadre référentiel dans lequel on invite l'allocutaire à rechercher la pertinence de la prédication principale ; il spécifie un ensemble d'entités à l'égard desquelles la proposition qui suit va présenter des informations pertinentes. Une telle définition est fort proche aussi de celle proposée par Lambrecht (2001) des constructions détachées non liées (TOP), puisqu'il considère que le topique (TOP) s'apparente dans ce cas à celui des langues à topique proéminent, et correspond à une sorte de cadre :

8) *Le métro, avec la carte orange tu vas partout*

1.2. A l'intersection du topique et du cadre : le domaine notionnel

Les exemples envisagés ci-dessus militent en faveur du rapprochement, voire de l'assimilation, entre un certain type de topiques, ceux qui sont détachés et non liés, et un certain type de cadre, ceux qui limitent d'un point de vue notionnel l'applicabilité de la prédication qui suit.

Il est donc légitime de considérer topique et cadre comme se situant sur un même axe, un axe de repérage comme l'a proposé Charolles (2002 entre autres) aux extrémités duquel se trouvent des cas typiquement topicaux ou au contraire cadratifs, mais au milieu duquel se trouve une zone « mixte ». En partant du topique pour aller vers le cadre, voici les différentes étapes que nous proposons :

a) topique intégré :

9) *Tu as des nouvelles de Paul ?*

- *oui, il m'a téléphoné hier*

b) topique détaché (non intégré) lié⁸ :

10) *Paul, il m'a téléphoné hier*

c) topique détaché non lié⁹ :

11) *Paul, ses parents sont vraiment adorables*

12) *Le quartier de l'église, ils ont refait les trottoirs*

13) *Paul, je n'ai toujours pas de nouvelles*

Il faudrait bien évidemment affiner cette dernière catégorie. Il est en effet un peu hâtif de dire que, pour tous les exemples, l'élément détaché n'est pas « lié ». Certes, aucun n'est, au sens strict, coindexé avec un élément de la proposition qui suit, mais des marques de liaison apparaissent pour certains, par l'intermédiaire du possessif en (11), par le biais de l'anaphore

⁶ Ce à propos de quoi il est pertinent de dire quelque chose.

⁷ Le *thème* est en relation avec la *queue (tail)* : tous deux constituent au sein de la fonction pragmatique un couple externe à la prédication, tandis que le couple *topic/focus*, lui, est interne à la prédication.

⁸ En toute rigueur, l'élément détaché ne constitue pas, à ce stade, un topique : c'est une sorte de pré-topique, de topique en construction ; c'est l'élément coindexé dans la proposition qui remplit pleinement la fonction de topique. Par commodité langagière, nous gardons parfois le terme de topique, et renvoyons à Prévost (2003a) pour une discussion à ce propos (en particulier § 3.2. « les constructions détachées non liées »).

⁹ Même remarque que dans la note précédente.

associative en (12). La frontière avec le cas précédent (topique détaché et lié) n'est donc pas tranchée et l'on a davantage affaire à un continuum.

Mais il convient cependant de nuancer quelque peu ce propos. Nous avons certes proposé une conception assez large de la notion d'« aboutness », à même de se réduire à une simple relation pragmatique de pertinence, et donc de rendre compte d'exemples tels que (8) ou (13). Il n'en demeure pas moins qu'entre ceux-ci et un exemple tel que (9), ou même (11), la distance est importante, et que, avec de tels énoncés, la notion de cadre défini en terme de domaine de validation pour la prédication qui suit (Chafe et Dik), ou d'introducteur de cadre (Charolles) s'avère pertinente. Typiquement, on est ici face à un cas limite, d'où les appellations variables de ces éléments¹⁰.

Leur caractère mixte est d'ailleurs corroboré par la présence des constructions du type :

14) *Quant à Paul*, il m'a téléphoné hier

14') *Quant à Paul*, je n'ai toujours pas de nouvelles,

l'expression « quant à » pouvant s'analyser comme un « marqueur de topicalisation »¹¹, au sens où elle introduit explicitement un (pré)-topique, mais aussi comme un introducteur de cadre thématique, comme le propose Charolles (1997 et 2002).

Dans ce cadre d'analyse, parmi l'ensemble des éléments non intégrés (détachés), les exemples (9)-(13) sont classés du côté du repérage des participants (disons, du côté « topical »), alors que (14) et (14') le sont du côté des introducteurs de cadres. Or il est peut-être légitime de s'interroger sur le bien-fondé de cette frontière : entre (10) et (14), ou entre (13) et (14'), la différence est bien mince, et ne consiste, formellement, qu'en la présence ou l'absence d'un marqueur explicite, celui-ci traduisant, sur le plan cognitif, une moins grande accessibilité du référent introduit¹². Plus qu'en termes de séparation, c'est donc, selon nous, davantage dans la perspective d'un continuum qu'il convient d'envisager ces différentes constructions. Continuum qui, partant du topique par excellence (9), traverserait une zone mixte, avant d'arriver aux adverbiaux spatio-temporels dont le caractère cadratif est - le plus souvent - bien net¹³.

Cette approche reflète en même temps notre besoin de distinguer, parmi les topiques qu'envisage Chafe, ceux qui établissent un cadre notionnel (« individual framework ») et ceux qui délimitent un cadre spatial ou temporel : on peut associer aux premiers la notion d'« aboutness » (relation pragmatique de pertinence), alors que ce n'est le plus souvent pas possible pour les seconds :

15) *Ce matin* j'ai rencontré Marie. Elle n'a pas l'air très en forme.

16) *Sur le Bassin d'Arcachon*, on continue à trouver des galettes de fuel. Il en revient à chaque grande marée.

C'est principalement pour justifier ce dernier point que nous allons maintenant envisager ce qui nous semble contribuer aux difficultés de délimitation entre topique et cadre.

1.3. Le cadre : niveau et portée

¹⁰ Stark (1999) parle de « cadre absolu », citant des exemples tels que « notre mariage on était seuls » (1999 : 338), ou bien « le free-jazz, quand je vais à un concert, je m'ennuie » (Cadiot 1978 : 19).

¹¹ Voir, entre autres, Combettes et Prévost (2001).

¹² Mais le référent prend place dans un paradigme qui est lui aisément accessible, avec les membres duquel il entretient généralement une relation plus ou moins explicite de contraste.

¹³ Rappelons que, dans le cadre de l'approche de Charolles, nous ne nous intéressons qu'aux introducteurs de cadres thématiques, spatiaux, et temporels.

S'il est légitime d'évoquer la notion de « cadre » pour les énoncés (11)-(14') aussi bien que pour (15)-(16), il n'en demeure pas moins nécessaire de traiter différemment les deux séries d'exemples.

En effet, au-delà de la présence ou non d'une relation d'à-propos entre l'élément détaché et le reste de la proposition, la distinction entre les deux séries tient à ce que la notion de cadre intervient à des « niveaux » différents, celui de l'énonciation ou de l'énoncé.

Pour les exemples (11)-(14'), on a affaire à un cadre énonciatif (d'ordre notionnel/thématique), *par rapport auquel* il est pertinent d'énoncer la relation prédicative qui suit. En revanche, dans (15)-(16), il s'agit d'un cadre (spatial et/ou temporel) pour l'énoncé, *dans lequel* la relation prédicative qui suit est pertinente¹⁴.

Le recours à un test performatif prouve d'ailleurs que l'élément initial est en dehors ou au contraire à l'intérieur de la proposition. Alors qu'en (13) et (14), le sens de l'énoncé n'est pas modifié :

13) **Paul**, [*je te promets que*] *je n'ai toujours pas de nouvelles*

14) **Quant à Paul**, [*je te promets que*] *il m'a téléphoné hier*

en (15), il l'est possiblement :

15) **Ce matin**, [*je te promets que*] *j'ai rencontré Marie. Elle n'a pas l'air très en forme.*

Il est en effet possible de comprendre, même si c'est au prix d'un surcoût de traitement, que la localisation temporelle concerne le moment de la promesse.

Dans cette perspective, on peut reformuler de la manière suivante le continuum précédemment évoqué :

topique intégré → topique non intégré → (ou =) cadre énonciation → cadre énoncé.

Deux autres points, en partie liés, semblent contribuer au problème de la délimitation entre topique et cadre. Le premier concerne la confusion assez fréquente entre « cadre » et « introducteur de cadre ». De fait, il n'est pas toujours facile de trancher. Dans le modèle de l'encadrement du discours proposé par Charolles (1997 et 2002), les adverbiaux initiaux sont clairement présentés comme des introducteurs de cadres, le cadre lui-même correspondant au segment textuel regroupant les propositions en fonction du critère sémantique spécifié par l'adverbial. Toutefois, si l'on se place à un niveau cognitif/conceptuel, cela n'exclut pas de considérer l'adverbial, qu'il soit notionnel (« thématique »), spatial ou temporel, comme constituant lui-même un cadre. C'est d'ailleurs ce que fait Chafe, et cela rejoint aussi ce que nous avons proposé en spécifiant la distinction entre plans de l'énoncé et de l'énonciation. Les deux conceptions sont compatibles dans la mesure où elles relèvent de niveaux différents. Il n'en demeure pas moins nécessaire de préciser celui auquel on se situe.

En relation directe avec cette question, il est utile de s'interroger sur la portée du cadre ou de l'introducteur de cadre. Tel que nous l'avons envisagé jusqu'ici, et qu'il intervienne au niveau de l'énoncé ou de l'énonciation, il s'entend vis-à-vis de la proposition qu'il initie (et possiblement au-delà, selon sa force intégrative). Cela n'exclut pas que, dans certains cas, la notion de cadre s'entende, *en même temps*, d'une manière plus restrictive, c'est-à-dire vis-à-vis d'un ou plusieurs des référents de ladite proposition. C'est alors à une autre acception de

¹⁴ Formulation qui rejoint celle proposée par Le Goffic : « Un circonstant initial peut appartenir au contenu propositionnel de l'énoncé : il ouvre un champ, crée un monde, qui constitue le cadre de validité de la phrase, le domaine où elle vient se placer. C'est typiquement le cas pour les circonstants initiaux de temps et de lieu. » (1993 : 463).

la notion que l'on a affaire, sorte de cadre sémantique fort proche de celui défini par Fillmore. Les deux exemples suivants illustrent bien le phénomène :

11) *Paul, ses parents sont vraiment adorables*

12) *Le quartier de l'église, ils ont refait les trottoirs*

Si « Paul » et « le quartier de l'église » constituent bien des cadres notionnels par rapport auxquels il est légitime d'énoncer la relation prédicative qui suit, ils n'en constituent pas moins des cadres sémantiques¹⁵ vis-à-vis, respectivement, de « ses parents » et « les trottoirs » en raison d'une relation possessive et/ou partitive plus ou moins explicitée. Peut-être serait-il préférable dans un tel cas, afin de limiter les possibles confusions, de parler de « repérage référentiel », puisque c'est bien aussi, et peut-être avant tout, de cette opération qu'il s'agit.

Nous ne développerons pas davantage ces diverses questions, bien qu'elles méritent d'être encore largement approfondies. Nous concluons cette partie en insistant sur la nécessité d'envisager les notions de topique et de cadre dans la continuité l'une de l'autre, certains éléments relevant à la fois des deux.

Alors que nous avons jusqu'ici considéré les adverbiaux spatiaux et temporels comme bien éloignés de ces cas « mixtes », nous allons maintenant voir que, pour certains SN, prépositionnels ou non, ce n'est pas toujours le cas.

2. Les compléments spatio-temporels : des topiques et des focus en puissance

Nous aborderons ici deux types d'énoncés qui prouvent qu'il est peut-être un peu hâtif de ranger d'emblée les adverbiaux spatio-temporels du seul côté du cadrage de l'énoncé. Dans la mesure où le premier cas a déjà été discuté dans la littérature, et qu'il est par ailleurs abordé par M. Charolles dans ce numéro, nous ne nous y attarderons pas, et accorderons en revanche une place plus grande au second.

2.1. *La nuit, tous les chats sont gris*

Typiquement nous l'avons vu, les adverbiaux spatio-temporels en position initiale ont une fonction de cadrage par rapport au contenu de l'énoncé, dont ils délimitent les circonstances de validation. Pour reprendre une formulation de Charolles (ce numéro), « [ils] instancien[nt] une variable de la situation dénotée par la prédication ». Toutefois, du fait même de leur nature référentielle, au moins pour les syntagmes nominaux, prépositionnels ou non¹⁶, il n'est pas exclu qu'ils deviennent objet de l'à-propos, sans pour autant abandonner leur fonction de cadrage. Ainsi, comme le souligne Le Goffic (1993 : 463), dans des énoncés tels que :

17) *La nuit, tous les chats sont gris,*

18) *Au 17^{ème} siècle, la condition paysanne était rude,*

« le circonstant initial peut constituer un véritable thème¹⁷ ou une partie du thème (en relation avec le sujet). » Et comme le fait remarquer Charolles ici-même, tout dépend de la suite du

¹⁵ –à moins qu'ils se contentent de les ouvrir ??-

¹⁶ Même s'il est vrai que, pour les SN prépositionnels, la relation instaurée par la préposition complexifie la dimension référentielle.

¹⁷ « topique » dans notre terminologie.

texte. Si le locuteur poursuit son discours sur les chats, ou sur la condition paysanne, ceux-ci constituent le topique principal de l'énoncé¹⁸. En revanche s'il se lance dans une caractérisation des événements caractéristiques de la nuit (agressions, vols de voitures, rencontres étranges...), ou du 17^{ème} siècle (vie des autres catégories sociales...) on peut considérer que ce sont « la nuit » ou « le 17^{ème} siècle » qui ont un statut de topique. Ce qui ne les empêche pas d'assurer en même temps une fonction de cadrage (tant représentationnel qu'instructionnel) par rapport aux événements qui les caractérisent.

Il faut signaler que si l'énoncé « la nuit tous les chats sont gris » est souvent cité comme exemple typique de cette ambivalence, il n'est cependant pas le plus probant pour la démonstration. En effet, sa nature proverbiale, et donc sa notoriété, font qu'il n'y a pas d'hésitation quant à son interprétation¹⁹ : on sait bien de quoi il est question, et ce n'est d'ailleurs pas plus de la nuit que des chats au sens propre, mais de celle-ci en tant que symbole de toutes les situations troubles.

Nous ne discuterons pas davantage ce type d'énoncés, rejoignant tout à fait la position de Charolles (ce numéro) : « les propositions qu'ils [les adverbiaux cadratifs] indexent ne portent pas sur le critère qu'ils spécifient. Les propositions qui tombent sous leur portée ne sont au sujet de l'index qu'ils mettent en avant que lorsque le discours ne fournit aucun autre topique à même de remplir cette fonction. »

Cela signifie aussi, et les exemples (17) et (18) empruntés à Le Goffic le prouvent, que tout adverbial cadratif nominal, spatial ou temporel, est a priori à même de se trouver dans cette situation, dès lors que le contexte subséquent s'y prête. Nous parlerons donc de « topicalisation contextuelle », le phénomène soulignant en tout cas bien l'importance du contexte, antérieur et/ou postérieur : dès que l'on s'intéresse à la structure communicative de l'énoncé, et en particulier à des notions telles que celle de topique, il n'est pas possible d'en faire l'économie, et cela même si l'analyse demeure au niveau phrastique²⁰.

Nous venons de voir une nouvelle illustration du problème de la délimitation entre cadre et topique. Mais pour reprendre la distinction proposée par Victorri et Fuchs (1996), et bien que ce soit dans une perspective un peu différente, le cas de figure présenté ci-dessus relève de l'ambiguïté, au sens où le contexte permet de résoudre la double interprétation. Nous allons maintenant nous intéresser à certains énoncés avec complément spatial pour lesquels ce n'est pas le cas.

2.2. Sur le Pont d'Avignon, on y danse, on y danse... / A Paris, j'y vais demain.

*19) Sur le Pont d'Avignon, on y danse, on y danse,
Sur le Pont d'Avignon, on y danse tous en rond.*

La ritournelle est bien connue, et chacun connaît la suite de la chanson, qui continue à parler du Pont d'Avignon, ces deux vers constituant d'ailleurs, plus qu'un refrain, le corps de la chanson.

Mais, contrairement aux énoncés abordés précédemment, nul n'est besoin, pour statuer sur « le Pont d'Avignon », de connaître le reste de la chanson. En effet, dans ce cas bien précis, et

¹⁸ On peut certes aussi considérer que le topique est plus précisément « les chats la nuit » ou « les paysans au 17^{ème} siècle ».

¹⁹ A moins de resémantiser l'énoncé.

²⁰ En particulier à l'écrit où l'on ne peut s'appuyer sur la prosodie.

pour ainsi dire à l'encontre de ce que nous avons défendu précédemment, on peut, sans recourir au contexte, établir que c'est bien du Pont d'Avignon qu'il est question, la reprise pronominale en « y » l'indiquant explicitement, et construisant a posteriori le référent comme un (pré-)topique. Le recours au contexte permet en revanche d'établir qu'il s'agit non seulement du topique des deux énoncés mais de l'ensemble de la chanson.

L'intérêt de ce type d'énoncés réside évidemment dans la co-présence de la préposition et de la reprise pronominale. D'un point de vue strictement grammatical, l'une d'elles est de trop, comme en atteste la bonne formation des deux énoncés suivants :

19') *Sur le Pont d'Avignon on danse,*

19'') *Le Pont d'Avignon, on y danse*

Au-delà du jugement normatif, il convient de s'interroger sur les motivations et/ou sur les effets induits par la cooccurrence de la préposition et de « y ».

2.2.1. Description des données

Le caractère grammaticalement « incorrect » de ces énoncés (effet de redondance sur lequel nous reviendrons) fait qu'on s'attend à les rencontrer davantage à l'oral, où la pression normative est moins forte, ou dans de l'écrit oralisé. Afin de décrire et caractériser un peu finement ces énoncés, nous avons mené une étude sur corpus. N'ayant pour l'instant pas accès à des corpus oraux, nous avons donc interrogé la base Frantext dans son ensemble, c'est-à-dire les 3665 textes qui s'étalent de 1500 à nos jours. Nous avons par ailleurs utilisé le moteur de recherche sur internet *Google*, afin d'obtenir des occurrences complémentaires, et, surtout, susceptibles de se rapprocher d'une certaine oralité.

Les résultats obtenus ne sont qu'indicatifs et ne prétendent pas à la rigueur statistique, même en ce qui concerne les requêtes effectuées dans Frantext. En effet, plusieurs choix préalables ont été faits, qui obligent à relativiser les données récoltées. Le premier concerne les prépositions retenues. Parmi celles étant susceptibles de donner lieu à une reprise pronominale en y du SN introduit, nous avons retenu à (et ses formes contractées *au* et *aux*), *dans*, *en*, *sur* et *sous*. Ce choix est certes limitatif, même si nous avons fait l'hypothèse, d'ailleurs confirmée, que les deux premières seraient assez « productives ». Il sera évidemment nécessaire de compléter cette liste en vue d'une étude plus systématique. Le second choix concerne les pronoms. Il nous a semblé intéressant de ne pas limiter l'étude à la séquence *on y*, mais d'envisager d'autres pronoms, afin de comparer leur relative productivité. Nous avons donc effectué une recherche analogue pour les séquences *j'y* et *ils y*. Enfin, dernier choix, assez arbitraire, les requêtes stipulaient que la distance séparant la préposition du pronom (*j'*, *ils*, *on*) ne devait pas dépasser 7 mots. Cela nous a semblé être un écart raisonnable pour que puissent s'y placer bon nombre de syntagmes nominaux adverbiaux²¹, sans pour autant que ne s'y insèrent trop d'éléments indésirables. Ces différents choix conduisent donc à relativiser la valeur des résultats, mais ils n'empêchent pas de comparer le comportement des trois pronoms, soumis au même traitement.

Pour ce qui est des résultats obtenus à l'aide de *Google*, ceux qui seront cités ne le seront qu'à titre d'illustration, sans donner lieu à une quelconque quantification. La syntaxe du moteur de recherche est en effet très rudimentaire : en particulier, elle ne permet pas de préciser l'ordre

²¹ Mais il est évident qu'un certain nombre d'occurrences, impliquant des compléments plus longs, est passé à la trappe.

d'apparition de deux formes (à moins qu'elles ne soient contiguës), ni donc bien sûr la distance les séparant. Nous sommes donc partie en quête de toutes les cooccurrences, non ordonnées et possiblement très espacées, de *on y, j'y, ils y* et de l'une des prépositions. Inutile de dire que la pêche a été fort fructueuse (même en se limitant aux pages françaises), entre plusieurs dizaines et plusieurs centaines de milliers de résultats selon les requêtes... Le « bruit » étant en outre à l'échelle des résultats obtenus, on voudra bien nous pardonner d'avoir renoncé à un examen systématique des données. Les quelques exemples cités ne vaudront donc que comme attestation de la possibilité d'une construction.

Il est évident que la prise en compte d'une telle « base de données » soulève de nombreux problèmes, en premier lieu sa grande hétérogénéité : source de richesse en soi, celle-ci n'en devient pas moins un handicap dans la mesure où il est impossible de la décrire. Elle nous a cependant fourni des résultats d'un genre différent de ceux issus de Frantext, qui, bien que s'étant relativement diversifié, demeure encore un corpus très littéraire²².

Parmi les résultats obtenus dans Frantext, une fois éliminés, ceux, nombreux, qui étaient indésirables, il a fallu décider de leur statut : adverbial ou argument, c'est-à-dire complément verbal spatial antéposé en tête ? La question est complexe, on le sait. En effet, si la notion de complétude verbale est censée permettre de distinguer les deux types de compléments, elle est cependant loin d'être évidente, parfois d'ordre syntaxique, parfois sémantique, ou bien encore les deux, et les critères proposés ne sont en outre pas pleinement satisfaisants. Nous avons pris le parti de considérer comme adverbial tout élément remplissant une fonction autre que celle de sujet, attribut ou complément essentiel, direct ou indirect, et dont la suppression ne rend pas l'énoncé agrammatical. Cette définition n'est peut-être pas, dans l'absolu, pleinement satisfaisante, mais elle a le mérite d'être efficiente en ce qui concerne les compléments spatiaux. Il faut ajouter à cela que le type de construction qui nous intéresse fournit un indice supplémentaire lié à cette définition : pour les compléments adverbiaux, la construction avec la seule préposition est possible, comme en atteste 20' :

20) **A Paris**, je m'y promène

20') **A Paris**, je me promène

20'') **Paris**, je m'y promène

alors qu'elle est beaucoup plus difficile (nous y reviendrons) avec les compléments argumentaux, comme en témoigne 21' :

21) **A Paris**, j'y vais

21') ?? **A Paris** (,) je vais²³ (versus : je vais **à Paris**)

En revanche, 21'' ne fait pas difficulté :

21'') **Paris**, j'y vais.

Bien que notre étude ait initialement visé les seuls adverbiaux spatiaux, nous avons décidé de prendre en compte ces énoncés, dans la mesure où ils présentent aussi des difficultés d'interprétation quant à la fonction du complément initial, pour des raisons en partie analogues à celles qui sous-tendent les énoncés tels que 19. Leurs occurrences sont proportionnellement moins nombreuses (rapport de 1 à 2.25), mais il faut relativiser cette différence dans la mesure où l'on a de toute façon affaire à de très basses fréquences : 36

²² Qui n'en est pas moins fort précieux.

²³ La « difficulté » tient à une double nécessité : la saturation de la structure verbale au sein du noyau propositionnel et la position postverbale des compléments essentiels nominaux.

occurrences en tout²⁴. Les données chiffrées qui suivent en témoignent. Elles rendent compte du pourcentage des énoncés « préposition (+ 7 mots au maximum) + pronom personnel + 'y' » par rapport à l'ensemble des énoncés « pronom personnel + y ».

Pour le pronom *ils*, ce pourcentage est de 0.06%, et, parmi les 3 énoncés, le complément est toujours adverbial. En voici un exemple :

22) *...et des syndicats professionnels, ni de les voir constituer l'armature des grands services publics industriels. Dans la fonction publique et dans les administrations semi-publiques, ils y rejoignent les cadres supérieurs de l'autre groupe évoqué plus haut ; ils y assurent au départ des fonctions relevant de leurs compétences techniques...* (1960, Collectif, *L'Univers économique et social*, dir. François Perroux, p. 5202)

Pour le pronom de première personne, ce même pourcentage est de 0.04%. Mais contrairement au cas précédent, les énoncés impliquant un complément argumental sont majoritaires (7 sur 10). En voici un exemple, suivi d'un autre avec adverbial :

23) *... et, se tapant sur le front, il dit à Comparois : - Il en a là d'dans, l'monster ! S'il voulait, bon Dieu, il deviendrait quelqu'un. Il en connaît plus que moi, pour sûr. A l'école, j'y étais un jour sur trois. L'restant, j'aidais mon pauvre père à labourer ou à lier des fagots. ça m'plaisait guère, l'école, faut être franc.* (1952, Y. Gibeau, *Allons z'enfants*, p. 123).

24) *... et le roi craignant que la pluie n'eût pourri quelque'une des cordes, il lui défendit expressément d'y aller, et en se tournant au Marquis De Bedmar, il lui dit : « voici la seule occasion où je veuille me servir de mon autorité ; dans les autres j'y donnerai mes conseils. »* (1700, P. Dangeau, *Journal*, tome 7, p. 435).

Enfin pour le pronom indéfini, ce pourcentage est de 0.13%, et les compléments adverbiaux sont majoritaires (19 sur 23). En voici un exemple, suivi d'un autre avec complément argumental :

25) *Je sçay bien que les ames n'ont point de sexe, et que dans le corps d'une femme on y peut trouver l'esprit d'un homme, je sçay bien que la vertu ne dédaigne pas les avantages de la beauté, ...* (1641, J.-F. Senault, *De l'usage des passions*, p.182)

26) *...notre laiton qui n'avait pas la qualité... il était pas si conductible qu'on avait cru de prime abord... pas tant qu'il aurait fallu... c'était bien possible. A la " grosse boule" on y est retourné... qu'une seule fois pour voir... bien mal nous en prit nom de Dieu ! Comme on a reçu un sale accueil !* (1936, L.-F. Céline, *Mort à crédit*, p. 601-603).

Voici deux occurrences supplémentaires, récoltées sur Internet à l'aide de Google :

27) *A Pordic, on y vient, on s'y sent bien, on y revient* (site de l'office du tourisme)²⁵

28) *Au cœur de Belleville, on y mange, on y chante, on y guinche* (site « zingueurs et associés »)²⁶,

et, pour signaler un cas trompeur et fréquent, tant dans Frantext que sur Internet :

29) *Même France Inter s'y met. Dans une émission pour le jazz, on y entend du rock, du blues, Pink Floyd un soir, Oasis un autre soir, et au milieu du reggae* (site personnel),

²⁴ Au vu de cette grande rareté, nous avons retenu les quelques résultats dans lesquels le complément se trouve en tête d'une proposition subordonnée.

²⁵ Notons que cet exemple associe adverbial et arguments.

²⁶ Résultat qu'il est intéressant de mettre en relation avec un autre, non retenu en raison de l'absence de préposition : *les premiers cafés, on y chante des canons, mais on n'en boit pas.* (site « à l'époque de Bach »).

le pronom « y », dans ce cas, étant coréférentiel de « France Inter » et non de l' « émission pour le jazz ».

La rareté des résultats ne permet pas d'en tirer de véritables conclusions. Nous nous contenterons donc de quelques remarques et les hypothèses formulées devront évidemment être étayées par une étude plus systématique.

Il faut tout d'abord souligner que ce genre de construction n'est pas récent, ni exclusif de l'oral (en l'occurrence mis en écrit) : on en trouve, dans Frantext, une attestation dès 1584²⁷, et le dépouillement d'un corpus de français médiéval en fournira peut-être des occurrences plus anciennes encore. Toujours en matière de datation, il est intéressant de noter, bien que ce puisse être le fruit du hasard ou consécutif à la rareté des données, que les compléments argumentaux n'apparaissent que dans des textes du 20^{ème} siècle, et en discours, soit avec le pronom de 1^{ère} personne (23), soit avec « on », toujours inclusif du locuteur (26).

Le pronom indéfini est proportionnellement le plus représenté, et, parmi les différentes valeurs qu'il peut revêtir, trois se dégagent assez nettement, et, semble-t-il, de manière non aléatoire. Ainsi, quand la construction implique un adverbial, « on » désigne très majoritairement (16 occurrences sur 19) un ensemble de personnes indéterminé dans lequel le locuteur est possiblement inclus (25), rarement un ensemble indéterminé dont le locuteur est explicitement exclu²⁸. Lorsque le complément initial est argumental, le pronom peut équivaloir à un « nous » (26) ou même à un « vous ». Si l'on ajoute à ces différentes occurrences celles avec « je », et que l'on considère que celles avec « ils » sont en revanche fort rares, on peut en conclure que les énoncés impliquant, plus ou moins directement, le locuteur sont majoritaires²⁹.

Pour ce qui est des verbes, on rencontre aussi bien des constructions « transitives » qu'« intransitives »³⁰, mais les premières sont nettement mieux représentées. Ce sont bien sûr les seules présentes dans les énoncés avec argument, mais elles sont majoritaires aussi (78%) dans les énoncés avec adverbial. Ce résultat n'a cependant rien d'exceptionnel et rejoint la tendance générale de la langue.

Il est plus intéressant de se pencher sur le sémantisme des verbes. Pour les rares énoncés (6 en tout) avec « ils » ou avec « je » qui impliquent un adverbial, aucune caractéristique ne se dégage, les verbes étant variés. Ce n'est en revanche pas le cas pour les autres exemples. En ce qui concerne les énoncés avec argument, la diversité des verbes est bien faible : seuls « être », « aller » et « retourner » apparaissent, le premier étant majoritaire (7 occurrences contre 2 pour chacun des deux autres), en particulier en association avec le pronom « je »

²⁷ ... je desire seulement que cette Comedie vous soit agreable, et vous puisse apporter quelque recreation, m'asseurant qu'aux autres qui la liront elle apportera aussi un grand proffict et contentement, autant ou plus, que pas une de celles qui ont esté divulguees jusques à present, d'autant qu'en cette cy, on y trouvera un François aussi pur et correct, qu'il s'en soit veu depuis que nostre langue est montee à ce comble, ... (1584, François d'Amboise : *Les Neapolitaines*, p. 151-152).

²⁸ ...cuits et préparés, durant le séjour des fourneaux sur iceux, ce qui apparostro évidemment par le blé en son temps, qui là sera plus grand qu'ailleurs, comme si en tels endroits seuls, on y avoit mis abondance de bons fumiers. (1603, O. de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, t. 1, p. 97).

²⁹ On peut s'interroger sur le très faible pourcentage des exemples impliquant « j' », pronom par ailleurs le plus représenté des trois dans Frantext. Cela s'explique peut-être en partie par l'association préférentielle du pronom avec les compléments argumentaux, proportionnellement plus rares, ne serait-ce que parce qu'ils n'apparaissent, dans nos résultats, qu'au 20^{ème} siècle.

³⁰ Nous considérons cette opposition dans un sens très large : présence ou non d'un complément essentiel, quel qu'il soit, ou d'un attribut.

(23). Pour ce qui est des énoncés avec « on » et un adverbial, une tendance nette se dessine pareillement. En effet, parmi la large majorité de ceux incluant le locuteur, les verbes de perception visuelle et/ou intellectuelle s'imposent largement³¹, le verbe *voir* en particulier :

30) ...dans *Judith, la force de la grace ; dans Esther, la prudence ; et enfin dans Job, l'exemple d'une patience merveilleuse. Dans les prophètes on y voit non seulement la promesse, mais même les caractères du messie, les menaces faites aux pécheurs, et les prédictions des désastres qui devoient arriver...* (1691, Le Père J. Mabillon, *Traité des études monastiques*, p. 150-151),

mais aussi *lire, trouver* (25), *remarquer, imaginer*, auxquels s'ajoutent des verbes d'expression de la pensée : *parler de, méditer sur* ou *déclarer*.

Conséquence immédiate du caractère indéterminé du sujet, les procès exprimés ont une valeur assez générale, et, eu égard à leur sémantisme, on ne s'étonnera pas que bon nombre des adverbiaux initiaux dénotent une localisation sinon abstraite, en tout cas bien spécifique : *dans presque tous [bulletins], à chaque page, dans cette lettre, à la fin de leurs ordonnances...*

Cette dernière remarque nous conduit à aborder la représentativité des différentes prépositions. Deux d'entre elles s'imposent largement : *à* et *dans*, chacune correspondant à 39% de l'ensemble. Les occurrences de *en* ne sont pas négligeables non plus (17%), ce qui signifie que celles de *sur* et *sous* sont bien rares. Notre intuition de locuteur nous laisse penser que ces proportions rejoignent la fréquence générale de ces prépositions. Ajoutons simplement, pour préciser ces données, qu'avec le pronom *on*, les prépositions *dans* et *en* n'introduisent que des compléments adverbiaux, alors qu'avec *je*, *dans* introduit aussi des compléments argumentaux :

31) *J'avais quitté le tonneau avant que n'arrivent les autres, mais dans ce tonneau j'y suis retourné bien souvent pour contempler le cul tout blanc de la Jeannette...* (1976, J. Lanzmann, *Le Têtard*, p. 84).

A l'inverse, avec *on*, la préposition *à* introduit aussi bien des adverbiaux que des arguments alors qu'elle ne précède que les seconds avec *je*. Mais, insistons encore, les données sont trop clairsemées, particulièrement sur ce point précis, pour qu'il soit permis d'en tirer des conclusions totalement fiables, ce qui supposerait en outre une étude approfondie des verbes impliqués, ce que nous n'avons pas fait.

Nous nous contenterons donc, pour clore cette présentation du corpus, d'insister sur ce qui nous semble être la caractéristique majeure de ces énoncés. Il s'agit de l'implication du locuteur, sous une forme ou une autre, le cas le plus fréquent étant celui de son inclusion implicite dans un groupe indéterminé dénoté par le pronom *on*, le locuteur pouvant alors jouer le rôle de relais de la perception ou de l'expression du procès exprimé. S'il ne semble pas exact que les énoncés qui nous intéressent trouvent leur expression privilégiée à l'oral (en l'occurrence mis en écrit), les exemples en dialogue ou en monologue restant minoritaires, il n'en demeure pas moins que les occurrences en « discours » sont les plus fréquentes. C'est évident pour les énoncés à la première personne, mais c'est aussi le cas avec le sujet *on* : le pronom implique en effet le plus souvent le locuteur, et cela d'autant plus, que, dans le voisinage des énoncés en question, le « je » personnel de celui-ci n'est souvent pas bien loin.

³¹ C'est à dire en excluant les deux occurrences se trouvant dans *les Complaintes* de Laforgue (1885), variations de *Sous le Pont d'Avignon, on y danse...* : *Dans l'giron du patron, on y danse, on y danse*, et *Sous l'plafond sans fond, on y danse, on y danse ...*

Mais, si ces quelques conclusions ne sont pas complètement infondées, elles ne nous disent pas pour autant grand-chose de la co-présence dans ces énoncés de la préposition et de la reprise pronominale en *y*. C'est ce point précis que nous allons maintenant aborder, sans pour autant totalement perdre de vue les remarques précédentes.

2.2.2. Analyse syntactico-sémantique

Rappelons tout d'abord que les données du problème ne sont pas exactement les mêmes selon que le complément initial est adverbial ou argumental.

Dans le premier cas, à côté de (19) on peut aussi bien avoir 19' que 19''

19) **Sur le Pont d'Avignon**, on y danse

19') **Sur le Pont d'Avignon**, on danse,

19'') **Le Pont d'Avignon**, on y danse,

alors que dans le second, seul (21'') ne fait pas difficulté :

21) **A Paris**, j'y vais

21') ?? **A Paris** (,) je vais

21'') **Paris**, j'y vais

La différence est notable, puisque, pour avoir en (21') l'équivalent de (19'), à savoir la seule préposition, le complément doit, sauf cas particulier que nous évoquerons plus bas, occuper une position postverbale³². Il semble donc que pour (21), et contrairement à (19), s'ajoute un phénomène de « déplacement », que nous tenterons d'interpréter au niveau pragmatico-discursif.

Il n'en demeure pas moins que, en surface, on a dans les deux cas la même co-présence d'une préposition spatiale et du pronom *y* supposé remplacer cette dernière.

Redondance, faute, agrammaticalité... les termes ne manquent pas pour qualifier le phénomène. Et de fait, d'un point de vue strictement normatif, de la préposition ou du pronom, l'un des deux semble de trop, sans qu'il soit possible de dire lequel joue les intrus.

Un tel phénomène de « redondance » entre préposition et pronom n'est pas exclusif des compléments spatiaux initiaux, il affecte possiblement tout type de complément prépositionnel :

32) **A Paul**, la police **lui** a retiré son permis (Fradin, 1988)

Fradin qualifie ce type de construction de « dislocation gauche (avec ou sans pause) ». Nous renvoyons à ses études de 1988 et 1990 tant pour la description qui en est faite que pour les critères de classement qui sont proposés.

La position initiale et le type de proposition ne sont pas davantage restrictifs, comme en attestent les exemples suivants :

34) *Mais qu'est-ce qu'on y fait exactement **dans** ces contre-sommets ?* (Internet)

35) *Et on y trouve quoi **sur** ce site ?* (Internet)

36) *Hippocheval, le seul site **où** l'on y va au grand galop* (Internet)

37) *C'est **de** ce type **dont** je t'ai parlé.*

Fait bien connu, à côté de ces effets de redondance, la langue est capable de mettre en œuvre un principe d'économie (ni préposition ni substitut pronominal), source d'une même « agrammaticalité » :

³² cf. remarque note 22.

38) *C'est le type que je te parle*³³

Reste la question de l'interprétation de cette « redondance ». Il est sans doute un peu rapide d'y voir une simple familiarité langagière, éventuellement doublée d'un effet de surcorrection (celui-ci étant de toute façon peu pertinent dans le cas des compléments adverbiaux). D'un point de vue syntaxique, l'effet produit est celui d'une plus grande imbrication entre le complément et le reste de l'énoncé, le premier étant davantage intégré au second, et, sur le plan sémantique, on peut considérer avec Grévisse (1991, §655) que « cette façon de s'exprimer, courante dans la langue parlée, se rencontre aussi dans la langue écrite pour la mise en relief³⁴ ». Mais une telle remarque n'épuise pas les interprétations, ne serait-ce que parce que la notion de « mise en relief », si elle est fondée, mérite d'être précisée, et que, pour cela, c'est sur le terrain pragmatique-discursif qu'il convient de se déplacer, là où résident selon nous à la fois les motivations et les effets de sens les plus importants.

2.2.3. Analyse pragmatique-discursive

Nous avons vu que, dans des exemples tels que :

17) *La nuit, tous les chats sont gris*

18) *Au 17^{ème} siècle, la condition paysanne était rude,*

le circonstant pouvait, si le contexte ultérieur s'y prête, acquérir une fonction de topique, c'est-à-dire devenir objet de l'à-propos du discours. Nous avons considéré ces énoncés comme « ambigus », au sens où seul le contexte permet de trancher en faveur de l'interprétation cadrative ou topicale.

Les données sont différentes pour les énoncés du type « sur le pont d'Avignon, on y danse ». En effet, dans un énoncé tel que :

19') *Sur le Pont d'Avignon on danse,*

la présence de la préposition incite à faire du complément initial un simple cadre spatial (à condition bien sûr que le contexte ultérieur ne milite pas en faveur d'une interprétation topicale). En revanche, dans :

19'') *Le Pont d'Avignon, on y danse,*

point n'est besoin de considérer la suite du texte pour savoir que, au moins dans l'énoncé présent, c'est bien du Pont d'Avignon qu'il est question : le complément spatial correspond donc à un topique (en construction).

La difficulté surgit donc lorsque préposition et reprise pronominale sont co-présentes : « sur le pont d'Avignon » a-t-il une fonction d'adverbial spatial cadratif et/ou de (pré)-topique ? Il ne nous semble pas possible de trancher, pour la simple raison que le complément est simultanément porteur des deux fonctions. Pour reprendre la distinction proposée par Victorri et Fuchs (1996), on a donc affaire ici, non pas à un cas d'« ambiguïté », mais d'« indétermination », que nous qualifierons de « fonctionnelle ».

Il nous paraît hasardeux de formuler des hypothèses sur les motivations cognitives de ce cumul de fonctions. Supposons simplement qu'il résulte du désir de poser un cadre spatial pour le contenu de la (ou des) prédication(s) qui suiv(en), le référent spatial jouant en même

³³ Type d'énoncés dont on peut d'ailleurs, dans une certaine mesure, rapprocher ceux avec éléments détachés non liés (cf. (12) et (13) supra), bien que l'« économie » soit ici d'une autre nature.

³⁴ Voici l'un des exemples cités : *Dans les discours les plus indifférents des hommes politiques, les amis ou les ennemis de ces hommes croient toujours y voir reluire [...] un rayon de leur pensée* (Dumas).

temps le rôle d'un cadre notionnel par rapport auquel il est pertinent d'énoncer la ou les relation(s) prédicative(s) qui sui(ven)t.

En ce qui concerne les compléments argumentaux, la situation est encore différente. Leur caractère de complément essentiel induit en effet, en français, une contrainte positionnelle relativement forte, à savoir un placement derrière le verbe. Cela n'exclut pas une position préverbale, mais celle-ci, soit suppose une reprise pronominale :

21) *A Paris, j'y vais*

soit provoque un effet d'emphase très forte, l'acceptabilité de l'énoncé variant en fonction des verbes³⁵, et en fonction des locuteurs, et nécessitant de toute façon une intonation bien spécifique (forte accentuation sur le complément et pause) qui ne le rend envisageable qu'à l'oral :

21')??*A Paris, je vais / je suis*³⁶

Comme nous l'avons indiqué plus haut, il faut donc, pour les compléments argumentaux, envisager un effet de « déplacement », alors que cela n'est pas nécessaire pour les compléments adverbiaux, dont la position est libre. « Libre » ne signifie pas pour autant équivalente : la différence de place a des incidences au niveau pragmatique. En effet, alors qu'un adverbial en position finale, non détaché, tend à entretenir une relation focale avec le reste de l'énoncé³⁷, ce n'est pas le cas lorsqu'il se trouve en position initiale : il revêt alors une simple fonction cadrative, à laquelle peut s'ajouter, comme nous l'avons vu, une fonction de topique. En revanche, pour les compléments argumentaux ici étudiés, quelle que soit leur position, seul le statut de focus semble possible, puisque leur mise en relation avec le verbe constitue l'apport informatif.

On peut dès lors se poser plusieurs questions : qu'est-ce qui motive l'antéposition du complément argumental ? Y a-t-il à cet égard des contraintes quant à son accessibilité cognitive ? Quelles sont les conséquences de ce déplacement, non seulement d'un point de vue informationnel, mais aussi, plus largement, pragmatico-discursif ?

Nous ne proposerons ici que des éléments de réponse qu'il conviendra de compléter par la suite. Tout d'abord, pour ce qui est des motifs de l'antéposition, il faut à coup sûr y voir un désir de mise en relief, et plus précisément, au moins dans notre corpus, l'expression d'un contraste plus ou moins explicite. Dans nos exemples, celui-ci prend plusieurs formes. Souvent, c'est le complément lui-même qui est implicitement contrasté avec les éléments de son paradigme :

39) *A Drain, on y est bien* (Internet, site touristique), sous-entendu : *A Drain et pas ailleurs (ou en tout cas, on n'est pas aussi bien !)*.

Ce peut être aussi le procès dans son ensemble qui est porteur de contraste (contraste certes concentré sur le complément), au sens où il s'oppose, par l'intermédiaire d'un élément (sujet (40), mode (41)...) à un énoncé antérieur ou ultérieur :

40) *Et le matin des obsèques, ils s'étaient rassemblés sur la grand-place. Moi, écrit Martial, sur la place j'y étais pas, mais ma femme elle y était et elle m'a raconté que les gens, ils avaient surtout remarqué le cercueil!* (1965, R. Pilhes, *La Rhubarbe*, p. 47)

³⁵ Ce point mériterait une étude détaillée que nous laissons ici de côté.

³⁶ Notons que l'ajout d'un autre complément peut faire perdre au complément spatial son caractère essentiel et rendre alors tout à fait possible l'antéposition : *A Paris, je suis bien*.

³⁷ Au sens où c'est sa mise en relation avec le reste de l'énoncé qui crée l'information nouvelle.

41) *Au collège, quand l'aumônier nous sermonnait: "Il faut vous mettre à la place des autres", je ne comprenais pas ses paroles. A la place des autres, j'y étais déjà..* (1963, R. Vrigny, *La Nuit des Mougins*, p.12-13).

D'autres nuances de contraste sont possibles, par exemple :

42) *J' avais vingt ans quand j'ai trouvé **une place à Paris. J'ai changé de place, mais à Paris, j'y suis toujours.*** (1966, S. Japrisot, *La Dame dans l'auto*, p. 17-18).

La présence de ces effets de contraste répond d'emblée à la question de l'accessibilité du référent spatial³⁸ : soit celui-ci vient d'être évoqué, soit il est rendu accessible par inférence directe à partir du contexte antérieur³⁹.

Reste cependant la question du statut informatif du complément spatial, et de ce point de vue, on se trouve face à une sorte de paradoxe. En effet, si l'effet contrastif, conjugué à la nature argumentale du complément, incite à lui conserver son statut de focus, la reprise pronominale tendrait au contraire à en faire un topique. Il est cependant fort possible qu'une telle interprétation soit favorisée, à tort, par le caractère accessible du référent, dans la droite ligne de la fréquente confusion entre statut cognitif et informatif. Nous considérerons par conséquent que le contraste instauré rend nouvelle la relation entre la proposition et le complément, et que celui-ci a donc bien un statut de focus. Il n'en demeure pas moins que l'interprétation de tels énoncés est complexe, et elle l'est d'autant plus que, si l'on dépasse le strict cadre informationnel pour une perspective pragmatico-discursive plus large, on constate que l'antéposition du complément a une conséquence supplémentaire : elle introduit un potentiel cadratif que ne possède pas le complément en position finale, et il est fort probable que cette fonction supplémentaire, plus qu'une simple conséquence, est aussi une des motivations de l'antéposition.

Il est intéressant de noter à ce propos que la situation est pour ainsi dire inverse entre les compléments adverbiaux et argumentaux : pour les uns, c'est la fonction cadrative qui prime, celle de topique apparaissant comme seconde au regard des fonctions habituellement dévolues à ce genre d'éléments. Pour les arguments, au contraire, le statut de focus l'emporte sur la possible fonction cadrative consécutive au déplacement.

Au bout du compte, dans les deux cas, on a bien cumul de fonctions, mais selon des modalités différentes.

L'évocation du potentiel cadratif des compléments nous conduit à envisager la question de la portée du complément. Notre exemple-référence (*Sur le Pont d'Avignon, on y danse, on y danse*) n'est pas de ce point de vue très représentatif : l'ensemble de la chanson est consacrée audit pont, du fait même, il est vrai, de la répétition des deux fameux vers. Or, dans le reste du corpus, très majoritairement⁴⁰, la portée du complément se limite à la phrase d'accueil. Discuter de cette question pour les compléments argumentaux paraît peu pertinent : du fait même de la relation étroite entre le complément et le verbe, il n'est pas étonnant que le potentiel cadratif ne dépasse pas la proposition. Cela ne va en revanche a priori pas de soi pour les compléments adverbiaux, à même d'inclure sous leur portée plusieurs propositions,

³⁸ Rappelons (cf. note 15) que nous parlons de référent et d'accessibilité cognitive tout en étant bien consciente que la question est complexe en ce qui concerne les SN prépositionnels.

³⁹ ... *-alors prenez de ça où je pense... dans deux litres d'eau... ça vous fera un bien énorme ! ... et les jointures ? Elles vous font mal ? ... vous avez pas d'hémorroïdes ? Et à la selle on y va ? ... voilà des suppositoires pepet !* (1936, L.-F. Céline, *Mort à crédit*, p. 24).

⁴⁰ A contrario, voir (22).

le fait qu'ils accèdent à un statut topical pouvant par ailleurs militer en faveur de leur maintien dans la suite du discours, en tant que « topiques de discours ». Or, sous une forme ou une autre, ce n'est pas le cas.

D'un point de vue cadratif, ce n'est toutefois pas si surprenant. Il a en effet été montré que, plus le détachement d'un complément initial est marqué, plus sa capacité à intégrer un nombre important de propositions est forte. La démonstration est peu probante à l'écrit dans la mesure où l'on raisonne sur un mode binaire (présence ou absence de virgule), et que la ponctuation présente de toute façon un caractère aléatoire en la matière. A l'oral, en revanche, les conclusions s'appuient sur des études de corpus, qui ont permis de mesurer assez précisément les temps de pause après les adverbiaux (Lacheret 2003). Si la corrélation est bien exacte, on ne doit donc guère s'étonner du faible potentiel intégratif de nos adverbiaux. En effet, outre la rareté de la virgule (7 occurrences sur 25) qui ne saurait être, seule, un argument, la présence de la reprise pronominale en *y* tend à resserrer le lien entre le complément et la proposition, conduisant à une intégration plus forte du premier dans la seconde, tant sur le plan syntaxique que sémantico-pragmatique. La faible capacité intégrative des compléments pourrait trouver là une partielle explication, que complète peut-être le fait que leur fonction de topique n'excède le plus souvent pas les limites de la phrase d'accueil.

Il est une caractéristique de ces énoncés que nous avons laissée de côté, faute de parvenir à l'inscrire de manière satisfaisante dans une perspective pragmatico-discursive : il s'agit de l'implication fréquente du locuteur, et corrélation directe, de la présence prépondérante des énoncés relevant du discours. Il n'est pas exclu qu'il faille relier ce double trait à celui de l'intégration accrue du complément, mais nous sommes pour l'instant trop peu avancée sur ce point pour nous hasarder à de véritables hypothèses.

Nous concluons en rapprochant les constructions que nous avons discutées de deux structures existant dans d'autres langues et évoquées dans ce recueil.

Il s'agit tout d'abord de la construction allemande citée par M. Charolles dans le cadre de sa lecture de l'article de Jacobs (2001) :

43) *In der Küche hat Peter Geschirr gespült* (Dans la cuisine, Pierre a fait la vaisselle),
par opposition à :

43') *In der Küche, da hat Peter Geschirr gespült.*

Le second énoncé est certes plus proche, en français, de :

43'') *Dans la cuisine, là Pierre a fait la vaisselle*

mais, d'une part, l'allemand ne semble pas disposer de l'équivalent de notre reprise pronominale en *y*, et, d'autre part, même si les effets ne sont pas exactement les mêmes, la construction en *da/là*, présente au même titre que celle en *y* un effet de cumul de fonctions, qu'il sera nécessaire d'approfondir et de comparer avec ceux induits par la présence de *y*.

La seconde construction, commentée par D. Klingler et M. Yates, est empruntée au japonais. Il s'agit de la possibilité qu'a la particule de liaison relationnelle *wa* de se combiner avec d'autres particules, entre autres locatives. Si la conséquence semble bien être l'ajout d'une dimension topicale, ce qui la rapprocherait des cas de reprises pronominales en *y*, elle est en même temps indissociable d'un effet de détachement, alors que nous avons au contraire considéré que, en français, la présence du pronom conduisait à une intégration plus forte du complément. Ressemblance et différence, la comparaison est assurément à creuser.

La remarque ne se limite de toute façon pas à ce dernier point, et nous sommes bien consciente que, parmi les différentes hypothèses ou conclusions formulées dans cet article,

certaines exigent d'être validées sur un corpus plus conséquent, et beaucoup restent à approfondir.

Nous proposerons simplement, en guise d'ultime conclusion, une nouvelle esquisse du schéma précédemment évoqué :

... topique intégré → topic non intégré → (ou =) cadre énonciation
→ cadre énoncé → focus...

En effet après avoir souligné, dans un premier temps, la nécessité de concevoir topique et cadre dans la perspective d'un continuum, il nous semble qu'une même perspective peut être envisagée en ce qui concerne cadre et focus, comme en témoigne le fonctionnement des compléments spatiaux argumentaux ici étudiés. Du topique au cadre au focus : la boucle est pour ainsi dire bouclée...

Elements de bibliographie :

- BORILLO A. (1998) *L'espace et son expression en français*, Paris : Ophrys
- CADIOT P. et FRADIN P. (1988) « Présentation : une crise en thème ? », *Langue française* 78, 3-8
- Cahiers de Praxématique* 30 (1998) « les opérations de thématization en français »
- CHAFE W. L. (1976) « Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics and point of view », in C. N. Li (éd.) *Subject and Topic*, New York : Academic Press, 25-55
- CHAROLLES M. (1997) *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces*, *Cahiers de Recherche Linguistique* 6, Université de Nancy-2, 1-73
- CHAROLLES M. (2002) « Les adverbiaux cadratifs : fonction et classification », <http://www.lattice.ens.fr/siteACFT/Documents/CharollesAdverbFoncClass4111.pdf>
- COMBETTES B. (1998) *Les constructions détachées en français*, Paris : Ophrys
- COMBETTES B. et PREVOST S. (2001) « Evolution des marqueurs de topicalisation », *Cahiers de Praxématique* 37, 103-124
- DIK S.C. (1997) *The theory of functional Grammar*, Berlin : de Gruyter
- FILLMORE (1982) « Towards a descriptive framework for spatial deixis », in R. Jarvella et E. Klein (éd) *Speech, place and action*, Londres : Wiley
- FIRBAS J. (1992) *Functional Sentence Perspective in written and spoken communication*, Cambridge : Cambridge University Press
- FRADIN B. (1988) « Approche des constructions à détachement : la reprise interne », *Langue française* 78, 26-56
- FRADIN B. (1990) « Approche de constructions à détachement : inventaire », *Revue Romane* 25/1, 3-34
- FRANCKEL J.-J. et PAILLARD D. (1999) « Considérations sur l'antéposition des syntagmes prépositionnels », in C. Guimier (éd) *La thématization dans les langues*, Bern : Peter Lang, 277-295
- GALMICHE M. (1992) « Au carrefour des malentendus : le thème », *l'Information Grammaticale* 54, 3-10
- GOMEZ-GONZALEZ M.-A. (2001) *The Theme-Topic Interface: Evidence from English*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins

- GREGORY M.-L. et MICHAELIS L.-A. (2001) « Topicalization and left-dislocation : a functional opposition revisited », *Journal of Pragmatics* 33, 1665-1706
- GUIMIER C. (éd) (1993) *1001 circonstances*, Caen : PUC
- GUNDEL, J., HEDBERG N., ZACHARSKI R. (1993), « Cognitive status and the form of referring expressions in discourse », *Language* 69/2, 274-307
- HALLIDAY M.A.K. (1985, 2^{ème} éd. 1994) *An introduction to Functional Grammar*, London : Arnold
- JACOBS J. (2001) « The dimensions of topic-comment », *Linguistics* 39/4, 641-681
- LACHERET A. (1999) *La prosodie du français*, Paris : éditions du CNRS
- LACHERET A. (à par. fin 2003) *La prosodie des circonstances*, Paris : Peeters
- LAMBRECHT K. (1994) *Information structure and sentence form : Topic, Focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge : Cambridge University Press
- LAMBRECHT K. (1998), « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », *Langues* 1, 34-45.
- LAMBRECHT K. (2001) « Dislocation » in M. Haspelmath et al. (éd) : *Language Typology and Language Universals*, Berlin, New York : Walter de Gruyter, 1050-1078
- Le GOFFIC P. (1993) *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette
- LI C.-N. et THOMPSON S.-A. (1976) « Subject and topic : a new typology of language » in C.-N. Li (éd) *Subject and topic*, New York : Academic Press, 457-490
- MARANDIN J.-M. (1988) « A propos de la notion de topique de discours », *Langue française* 78, 67-88
- MELIS L. (1983) *Les circonstances et la phrase*, Louvain : PU de Louvain
- PREVOST (1998) « La notion de thème : flou terminologique et conceptuel », *Cahiers de Praxématique* 30, 13-35
- PREVOST S. (2001) *La postposition du sujet en français aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles : une approche sémantico-pragmatique*, Paris : éditions du CNRS
- PREVOST S. (2003a) « Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents », *Cahiers de Praxématique* 40, 97-126
- PREVOST S. (2003b) « *quant a* : analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14^{ème}-16^{ème} siècles) », in B.Combettes, A.Theissen et C. Schnedecker (éd) *Actes du colloque 'Ordre et distinction dans la langue et le discours'*, Metz 99, Paris : Honoré Champion, 443-459
- PRINCE E. F. (1981), « Towards a taxonomy of given-new information », in P. Cole (éd.) *Radical Pragmatics*, New York : Academic Press, 223-255
- REINHART T. (1981) « Pragmatics and linguistics : an analysis of sentence topics », *Philosophica* 27, 53-94
- STARK (1999) « Antéposition et marquage du thème (topic) dans les dialogues spontanés » in C. Guimier (éd), 337-358
- VALLDUVI E. et ENGDahl E. (1996) « The linguistic realization of information packaging », *Linguistics* 34, 459-519
- VICTORRI B. et FUCHS C. (1996) *La polysémie : construction dynamique du sens*, Paris : Hermès
- WALKER M., JOSHI A. & PRINCE E. (éd) (1998) *Centering Theory in Discourse*, Oxford : Clarendon Press.

Résumé :

Le présent article envisage les relations qu'entretiennent les notions de topique, de focus et de cadre. Nous montrons tout d'abord que si le topique (défini en termes d' »à-propos ») et le cadre doivent être distingués tout en étant envisagés dans la continuité l'un de l'autre, les adverbiaux cadratifs notionnels présentent toutefois une dimension nettement topicale, et, plus inattendu, certains adverbiaux cadratifs spatiaux peuvent, en contexte, accéder au statut de topique. Nous envisageons ensuite le cas des compléments spatiaux argumentaux, en soulignant leur dimension focale et leur potentiel cadratif .

Abstract :

This paper is concerned with the relations between the notions of topic, of focus and of frame. First it is shown that the notion of topic (defined in terms of « aboutness ») and that of frame must be kept apart, even if they stay in the continuity one of the other. Yet it is obvious that the notional framing expressions have a topical dimension, and, more surprising, some spatial framing expressions can contextually be endowed with the status of topic. Then we consider the case of initial spatial complements and stress their dimension of focus and their framing potentiality.

Sophie PREVOST
LATTICE (CNRS - UMR 8094)
Ecole Normale Supérieure
1 rue Maurice Arnoux
92120 Montrouge
tel : 01 58 07 66 22
fax : 01 58 07 66 29
courriel : sophie.prevost@ens.fr